Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciacion et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
166 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4
193 Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
18 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Ellzardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
481 Water et Peniston.
482 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenua Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville e St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster,
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Elizabeth McMahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,293—Division C—Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Frank McGloin, avocat.
17 mai—17 21 26

Succession de Frank E. Scovell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84,687 —Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Scovell, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — John D Grace, avocat. 14 mai—14 18 23

Succession de Marie Bruno Mouledous.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,059— Division B —Attendu que Mme Anna Marie Agnelly (née Mouledous), femme de Martin Agnelly, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Bruno Mouledous, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—Jos Lautenschlaeger, avocat.
13 mai—13 17 22

Succession de William L. Mehle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,036 — Division D— Attendu que Mme Lena Mehle, veuve de Christian Mehle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William L. Mehle, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Omer Villeré, avocat.
12 mai—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Troisième District.

Sur la première propriété, les améliorations portent le No municipal 4529 rue Dauphine.

B. P. Lanesig vs la succession de Nicola Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans —No 85,438— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie de la propriété appartenant anciennement à Manuel Andry, audessous de cette ville et mesurant, mesure américaine, trente sept pieds six pouces de façade rue Dauphine trente trois pieds huit pouces de profondeur sur une allée ou passage environ vingt cinq pieds de largeur, ouvrant sur la rue Dauphine.

2° Quatre autres terrains situés dans le même district, dans le carré No 236, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Kentucky et Mathilde, et désignés comme terrains Nos cinq, six, sept et huit sur un plan lithographique dressé par L. H. Pilié, voyer, le 10 novembre 1874, et annexé à un acte de vente à Mlle Julie Quartin, exécuté pardevant W. G. Castell, ancien notaire en cette ville, le 1er mai 1875. Les terrains cinq et six sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit: Le terrain (No 5) cinq vingt huit pieds de face rue Dauphine, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et le terrain No 6, vingt cinq pieds, dix pouces et trois lignes de façade rue Dauphine, et cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division du terrain No cinq et une profondeur de cent cinquante neuf pieds onze pouces et une et demie ligne du côté opposé vers la rue Mathilde, et une largeur à l'arrière de trente pieds, quatre pouces et six lignes. Les terrains sept et huit se touchent et mesurent comme suit: Le terrain No Sept, vingt neuf pieds, onze pouces et deux lignes de façade rue Bourgogne, cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne de profondeur sur la ligne du côté de la rue Mathilde; cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes sur la ligne de division du terrain No Huit, et vingt cinq pieds quatre pouces et six lignes de largeur à l'arrière; et le terrain No Huit, vingt neuf pieds de façade rue Bourgogne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; les lignes de l'arrière de chacun des quatre terrains se rencontrant.

3° Et dix sept terrains situés dans le même district, carré borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Mathilde et désignés par les Nos de un à dix sept, les deux inclusivement sur le plan lithographique annexé à un acte de vente à Geo. Tognoni, exécuté pardevant ledit notaire Castell, le 24 avril 1892. Les terrains de un à cinq ont chacun trente pieds de façade rue Bourgogne, et les terrains Nos de un à quatre ont chacun cent six pieds six pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No un forme le coin des rues Bourgogne et Kentucky, et le terrain No cinq a cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No six a vingt six pieds deux pouces et quatre lignes de façade rue Bourgogne; trente pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du terrain numéro cinq et cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne de profondeur, sur la ligne opposée, le terrain No Sept a vingt sept pieds trois pouces et trois lignes de façade rue des Remparts, sur cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une ligne et demie de profondeur sur le côté de la rue Mathilde; cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No Huit; et vingt deux pieds, huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière. Le terrain No Huit a vingt six pieds, quatre pouces de façade rue des Remparts, sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos Neuf à Treize ont chacun vingt six pieds, quatre lignes de façade rue des Remparts, sur les profondeurs suivantes: Le terrain No Neuf a une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et les terrains de Dix à Treize, inclusivement, ont chacun une profondeur de cent six pieds, six pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le terrain No treize forme le coin des rues Rempart et Kentucky et les terrains de quatorze à dix sept ont chacun vingt six pieds huit pouces de façade rue Kentucky sur les profondeurs suivantes: Les terrains Nos quatorze à quinze ont chacun une profondeur de cent cinq pieds quatre pouces; et les terrains Nos seize et dix sept ont chacun une profondeur de cent vingt pieds, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Walter L. Gleason et Robert Legier, avocats du demandeur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la moitié d'intérêt indivis de la propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 6032 rue Constance, entre la rue State et la ligne Burtheville.

American Surety Company of New York vs Herman L. Newald et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,262—En vertu d'un writ de fieri facias contre Herman L. Newald, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 mai 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Herman L. Newald, consistant du reste de la moitié d'un intérêt indivis (d'après le writ dans l'affaire ci-dessus le Shérif a préalablement, le 19 décembre 1907, vendu la moitié d'un intérêt indivis dudit défendeur) dans et en la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Constance, Patton, l'avenue State et la ligne de Burtheville, ladite portion formant l'encoignure de la rue Constance et ladite ligne de Burtheville et mesurant soixante pieds de face à la rue Constance, soixante deux pieds six pouces deux lignes de largeur dans le fond par cent cinquante pieds deux pouces six lignes de profondeur, d'après un plan fait par Geo. M. Grandjean, député voyer de ville, daté ce 7 mars 1891, annexé à un acte de vente par Mlle M. McGrath à Mme E. Welker, passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 5 janvier 1894, et est composé du lot No Quinze (15), mesurant vingt sept pieds dix pouces une ligne de face à la rue Constance, vingt neuf pieds dix pouces trois lignes de largeur dans le fond, cent vingt pieds deux pouces deux lignes de profondeur sur la ligne de Burtheville et cent vingt pieds deux pouces sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 14; le tout du lot No Quatorze mesurant vingt sept pieds six pouces de face à la rue Constance, sur cent vingt pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et quatre pieds sept pouces sept lignes de face à la rue Constance par cent vingt pieds deux pouces, contigu audit lot No 14 du lot No 13, et toute cette portion étant dans le fond des lots Nos 14 et 15, la partie du lot No 13 ci-dessus décrite du lot No 16, lequel mesurant trente pieds quatre pouces par soixante deux pieds six pouces deux lignes.

Saisi dans susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Howe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats pour la demanderesse.
18 av—18 24—mai 1 8 15 21

Succession de David H. Bradley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,930—Division D, Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Laurent J. Bradley, administateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Johnston Armstrong, avocat.
14 mai—14 18 23

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double et Terrains pour bâtir.

Bien situés dans le Troisième District.

Succession de Mme Catherine Clancy, épouse défunte de Frank B. Thrifney.

No 59,911— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan encan teur, Bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, le 4 juin 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 avril 1908 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir

1° Le cottage double en bois à un étage, Nos 501 et 503 rue Mandeville, coin de la rue Decatur, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville Espagne, Decatur et Chartres, mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville par 63 pieds de profondeur et façade sur la rue Decatur.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 505 et 507 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et contigu à la propriété ci dessus décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 509 et 511, rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété deuxièmement décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

4° Le cottage double en bois à un étage Nos 513 et 515 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété ci dessus troisièmement décrite, mesurant 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 63 pieds de profondeur.

Toutes les mesures ci dessus sont plus ou moins.

5° Le cottage double en bois à un étage et mansarde, Nos 2453 et 2455 rue Bourgogne, contenant quatre chambres de chaque côté Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Espagne et St Roch, désigné par le No 26, mesurant 37 pieds 3 pouces et 5 lignes de face sur la rue Bourgogne par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2608 et 2610 rue Dauphine, contenant 4 chambres de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Royale, Lafayette et Port, désigné comme lot No vingt de l'îlet No cinq sur un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1845, et déposé en l'étude de Jules Mossy, et d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure américaine 29 pieds, de face à la rue Dauphine sur 100 pieds, de profondeur entre lignes parallèles.

7° La bâtisse en bois à un étage, deux étages en bois dans le fond Nos 711 713 et 715 rue Marigny. Le terrain est composé de deux lots, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine mesurant en mesure américaine, 66 pieds 5 pouces de face à la rue Marigny sur une profondeur de 64 pieds, 10 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Royale, lequel point de ladite portion de terre se retrécit, de 29 pieds sur une ligne courant parallèlement avec la rue Marigny, et de là il y a une deuxième profondeur de 62 pieds, 5 pouces et 10 lignes, et 127 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Dauphine, et 37 pieds 5 pouces de largeur dans le fond.

Toutes les propriétés ci-dessus sont dans un bon voisinage sur et près des lignes de chars. Pour un placement sûr et productif cela doit attirer l'attention du placeur prudent.

8° Quatre certaines lots de terre avec tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Congrès, Indépendance, Girod (maintenant Villeré) et Robertson, désignés comme lots Nos 9, 10, 11 et 12 sur un plan dressé par J. Pilié, août 1836, déposé en l'étude de J. Cuvillier, les dits lots sont contigus, et mesurent chacun trente trois pieds de face sur la rue Congrès sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur. Un des dits lots ferme l'encoignure des rues Congrès et Robertson. Ils sont dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur garantie par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur la propriété et portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; les loyers devant appartenir à l'acquéreur de la date de la signature de l'acte de vente. Les actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passés pardevant Robert Legier, notaire, et devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant assumer et payer au dessus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1908, dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

R. Legier, W. L. Gleason, avocats.
8 mai—3 10 17 24 31—juin 4

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Second District,

Portant les Numéros municipaux 124 et 126 rue N. Cortez, entre les rues Canal et Douane.

Alphonse D. Denis vs Joseph Dugué.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,841 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à rendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot et une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 504, borné par les rues Cortez, Canal, Télémachus et Douane, lequel dit lot de terre est désigné par le No Douze et commence à une distance de cent quatre vingt treize pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et mesure trente pieds de face à la rue Cortez sur une profondeur de cent vingt trois pieds et deux pouces, entre lignes parallèles; et ladite portion de terre sus-mentionnée est prise de la partie du fond du lot No Douze et mesure trente pieds sur la ligne du fond du lot No Douze et trente pieds sur la ligne du côté opposé sur quinze pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur; le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 13 août 1897, annexé à un acte passé pardevant J. M. Queyrouze, notaire, daté le 25 août 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.
1mai—1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortis etc., aussi un piano.

Susan Waterman, veuve de James McCracken, vs Charles H. Gravois.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85,873—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 25 mai 1908, à 10:30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, choses diverses, etc., suivant l'inventaire enregistré. Aussi un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Henry Mooney, avocat pour la demanderesse.
15 mai—15 19 25

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.